



ANNEXE 7

ATELIER DE HAUT NIVEAU SUR LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE 20 au 22 décembre 2021 Cameroun

RESULTATS DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE SUR LA CONTREBANDE DES DIAMANTS EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

*PAR: Luc Florentin Simplicie BROSSINI YALI
Secrétaire Permanent du Processus de Kimberley RCA*



I. PLAN DE PRESENTATION

1. Introduction;
2. Contexte de l'étude;
3. Les principaux objectifs de l'étude;
4. La méthodologie adoptée;
5. Les acteurs impliqués dans la contrebande ;
6. Le circuit de la contrebande;
7. Les facteurs favorisant la contrebande;
8. Recommandations formulées;
9. Etat de mise en œuvre des recommandations
10. Conclusion



II. INTRODUCTION

La République Centrafricaine en proie a des crises militaro-politiques a répétition dont la dernière de 2013, a causée la suspension des exportations de diamant bruts par le Processus de Kimberley.

En 2015, par Décision Administrative, il y'a eu levée partielle de cette suspension assortie du cadre opérationnel pour la reprises des exportation du diamants bruts en RCA.

Malgré, cette levée partielle, les ressources minières particulièrement le diamant et l'or sont gangrènes par une contre bande transfrontalière sans précédente.

C'est ainsi qu'en 2019, le Ministère des Mines et de la Géologie en partenariat avec le Projet Droits de Propriété et Artisanat Minier (DPAM), financé par USAID, réalisée une étude diagnostique sur la fraude et la contrebande transfrontalières des ressources minières suite à la chute précipitée des exportations légales en 2018.



III. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

- Les exportations légales de 2012 étaient de 365.916,63 carats et la production estimée actuelle est autour de 330.000 carats dont 164.000 carats des zones conformes du PK (estimation USGS). Les exportations légales de 2018 représentait 3% de la production probable.
- En 2019, les exportations sont à 18.171,43 carats jusqu'en octobre.
- Nous estimons que cette chute du volume d'exportation s'explique en partie par la contrebande. Et lourdeur dans le CAR-MT

STATISTIQUES SUR LES EXPORTATIONS DE LA RCA CONFORMES AU PROCESSUS DE KIMBERLEY
(SOURCES : BECDOR et SPPK RCA)

ANNEE	VOLUME EN CARATS
2003	329,643.00
2004	348,205.16
2005	382,756.00
2006	419,528.35
2007	467,710.53
2008	377,209.12
2009	311,779.42
2010	301,557.62
2011	323,575.50
2012	365,916.63
2013	125,872.08(1er trimestre)
2014	0
2015	0
2016	12,641.05
2017	59,408.22
2018	11,525.93



VI. LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ETUDE

1. Recueillir et analyser les différents points de vue des acteurs étatiques et les acteurs de la filière du diamant en RCA sur les **facteurs favorisant la contrebande des diamants bruts**;
2. Identifier des **difficultés liées à la mise en œuvre du Cadre opérationnel du PK**, notamment en ce qui concerne l'efficacité des Comités Locaux de Suivi, la collecte et le traitement des données statistiques ainsi que la lourdeur dans le traitement des exportations par CAR-MT
3. Formuler des **recommandations** visant à lutter efficacement contre la contrebande.



V. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

- L'étude a été menée conjointement par des experts de l'Administration minière et du Projet DPAM.
- La méthodologie était qualitative et s'appuyait sur la recherche participative, des entretiens semi-structurés, et l'observation directe sur le terrain.
- L'équipe a visité les zones minières et les zones frontalières de Nola, Berberati, Gamboula et Carnot.
- Une visite prévue au Cameroun a été reportée à une date ultérieure et qui se concrétise.
- L'étude a fait l'objet des plusieurs séances de travail et ateliers de validation avec des parties prenantes clés.
- L'étude a abouti à la formulation de 110 recommandations techniques et 19 recommandations globales servant de base de discussion pour la suite.



LES ACTEURS IMPLIQUÉS

1. Les acteurs légaux:

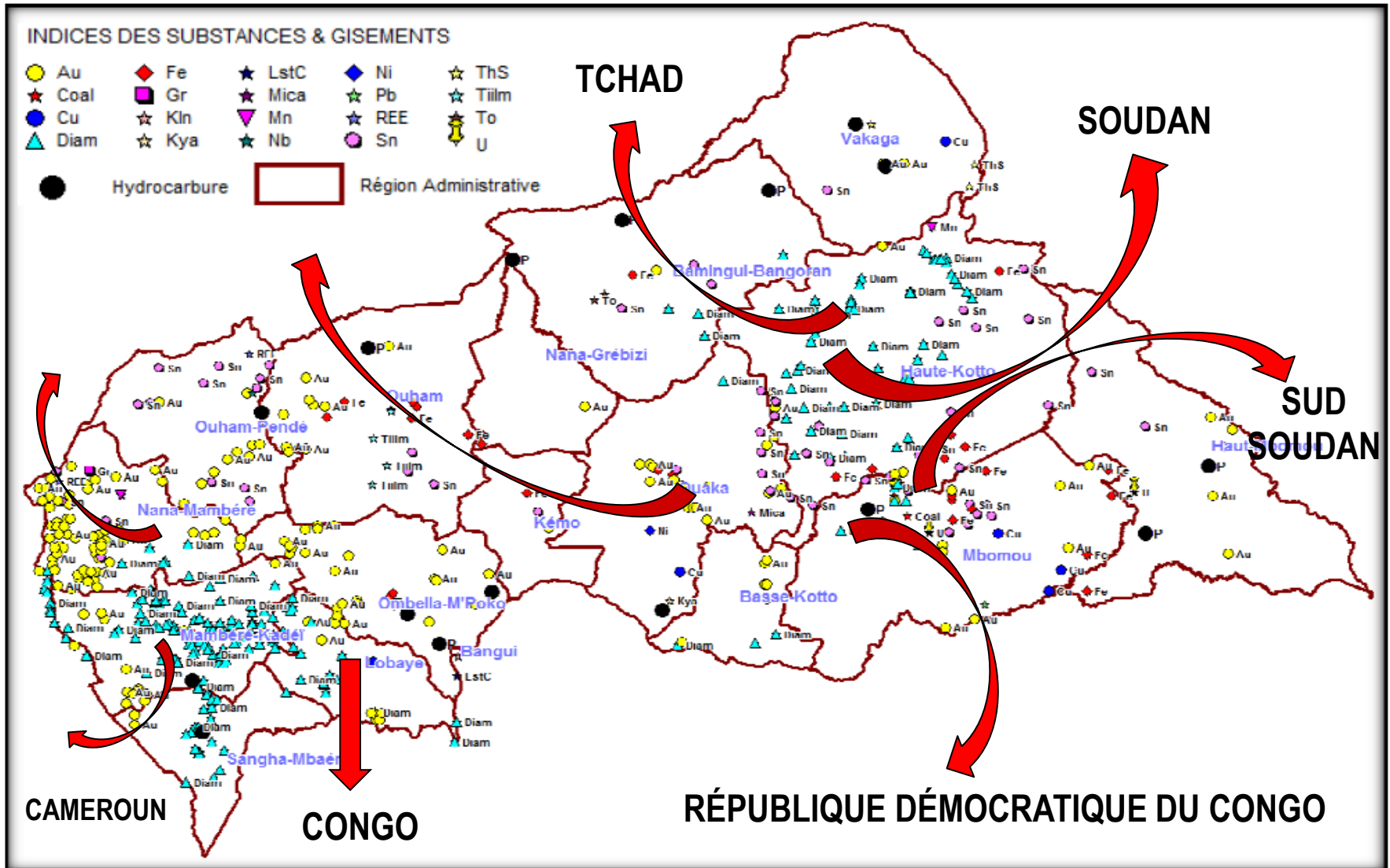
- Les collecteurs et les bureaux d'achat légalement constitués qui déclarent seulement une partie des achats et des exportations réellement effectués.
- Les artisans miniers qui ne déclarent pas ou n'enregistrent pas leur productions;
- Les coopératives minières qui facilitent la sortie frauduleuse des pierres.

2. Les acteurs illégaux

- Les acheteurs occasionnels d'origine étrangère qui descendent dans la capitale pour acheter des pierres dans des hôtels ou d'autres établissements et qui ressortent soit à l'insu des autorités ou à l'aide d'un réseau;
- Les commerçants locaux qui utilisent le diamant (et l'or) comme moyen de change;
- Les trafiquants étrangers de diverses nationalités;
- Des élites et des personnalités qui ont la capacité d'éviter les contrôles à l'aéroport international de Bangui et les frontières terrestres.



8. ITINERAIRES DES CONTREBANDIERS





LES PRINCIPAUX FACTEURS FAVORISANT LA CONTREBANDE

1. La fragilisation de la chaîne d'approvisionnement

Cette fragilisation de la chaîne d'approvisionnement provient ;

- des effets de la crise (le manque de financement, le surendettement des acteurs, départ massif des collecteurs, retour et réinstallation difficiles des réfugiés, une baisse de confiance entre les acteurs , absence des bureaux d'achats;;
- la confusion des rôles entre (collecteurs et artisans miniers);
- La concurrence déloyale des acteurs illégaux qui décourage les acteurs légaux et les pousse vers l'illégalité

2. Les défis liés à la mise en œuvre du Cadre opérationnel du Processus de Kimberley

- Le manque de clarté sur les diamants saisis;
- Les contraintes liées aux extensions des zones conformes dans tout le pays en général et dans tout l'ouest en particulier;
- La frustration croissante autour du système du PK qui met en péril sa crédibilité en ce qui concerne la consolidation des réseaux criminels au niveau régional.



LES PRINCIPAUX FACTEURS FAVORISANT LA CONTREBANDE(suite)

4. **Absence de mecanisme de controle et de repression efficace**
 - La porosité des frontières terrestres et portuaire;
 - l'USAF ne dispose pas des ressources adéquates pour remplir efficacement sa mission ;
 - La gestion de l'aéroport international de Bangui n'empêche pas le passage des colis illicites à travers les valises diplomatiques,
4. **Manque de cadre concertation et de coordination entre les différentes entités en charge de la lutte contre la fraude et la contrebande au niveau national;**
5. **L'insécurité dans les zones de production;**
6. **Absence de la coordination au niveau sous régional pour de partages d'informations et de données en matière de la lutte contre la contrebande transfrontalière**
 - La coordination entre les sociétés civiles;
 - Le partage des données sur les fraudeurs et contrebandiers les Points Focaux du PK;
 - Les services étatiques en charge de la lutte contre la contrebande. le blanchiment d'argent et le réseau de criminalité.



III. RECOMMANDATIONS: **Au niveau sous-regional**

1. Etudier les voies et moyens pour mutualiser les efforts dans la lutte contre la fraude et la contrebande en impliquant les gouvernements des pays de la sous-région (GABAC, etc.)
2. Federer les entités en charges de la lutte contre la contrebande dans le partage d'informations et des données sur les réseaux de criminalité œuvrant dans la sous-région.



III. RECOMMANDATIONS: Pour le Gouvernement centrafricain

- Renforcer et clarifier le rôle institutionnel du Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley comme organe de coordination et de représentation.
- Améliorer le système de collecte et de gestion des données statistiques de production, de commercialisation, d'exportation, des acteurs, du cadastre et des infractions minières pour une transparence et incitation à l'investissement.
- Renforcer les dispositifs de suivi et de contrôle des produits miniers en intégrant tous les services spécialisés sur l'ensemble du territoire et en organisant des opérations de répression de la contrebande.
- Rendre efficace et opérationnel le Comité National de Suivi du Processus de Kimberley afin de produire des rapports périodiques.
- Créer un cadre de coordination des Partenaires Techniques et Financiers.



III. RECOMMANDATIONS: Pour le Processus de Kimberley

- Revoir le Cadre opérationnel pour la Reprise des Exportations des Diamants Bruts de la République Centrafricaine de 2015 pour permettre la normalisation de la filière.
- Impliquer davantage les exportateurs, importateurs et autorités PK des pays importateurs dans le suivi et le contrôle des colis de la RCA, et adopter une approche qui différencie entre exportateurs selon leurs pratiques de bonne diligence.
- Clarifier la liquidation des pierres saisies ou confisquées dont l'origine est invérifiable.
- Interpeller les Participants et les organisations qui coopèrent avec le PK à savoir l'OMD et l'Interpol à apporter une assistance technique et logistique à la lutte contre la contrebande et la criminalité transfrontalière liées aux activités minières.
- Lever les contraintes liées à l'extension des zones conformes dans le pays.



IV. Etat de mise en oeuvre des recommandations

- La formalisation du SPPK avec des démembrements pour le suivi de la traçabilité;
- Renforcement des capacités opérationnelles du SPPK;
- Renforcement des outils de traçabilité(bordereaux sécurisés,)
L'organisation de la production;
- Renforcement de capacités des experts évaluateurs et l'amélioration des conditions de travail du BECDOR
- Amélioration de la gestion du circuit de commercialisation des acteurs;
- Redéploiement et Augmentation du nombre des Unités de l'USAF dans les zones de production(Gamboula, Bambari, Bossangoa...);
- La relecture du Code Minier...



CONCLUSION

Certes, la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude a permis de au pays de ramener dans la chaîne légale une bonne partie de la production dans les zones conformes du PK. La prévision annuelle 2021 de 100.000cts dans les huit zones conformes est dépassée. A ce jour, nous sommes à 102.000cts.

Cependant, beaucoup reste à faire en ce qui concerne la lutte contre la contrebande transfrontalière.

Mettre une zone de production artisanale sous sanction n'est-il –pas un moyen d'alimenter le circuit de la contrebande et la criminalité en lieu et place de la mise en œuvre des pratiques de la bonne diligence?

Quel mécanisme efficace faut-il mettre en place pour contraindre l'Industrie du diamant et les pays importateurs receveur de diamants de de fraudes, de contrebandes ...?



Merci pour votre attention

Singuila Mingui Mingui

